

Cette carte contient des **informations de sécurité importantes** à connaître avant et pendant le traitement par voriconazole.

Si vous ne comprenez pas ces informations, demandez à votre médecin qu'il vous les explique.

Montrez cette carte à tout professionnel de santé intervenant dans vos soins.

Pour une information complète, lisez attentivement la notice d'information dans la boîte de votre médicament ou sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Vous pouvez également **déclarer les effets indésirables** directement via le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé

<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

A Compléter

Nom du patient :

Date de la 1^{ère} prescription de Voriconazole : / /

Nom du médecin traitant

Nom de l'établissement traitant

Téléphone de l'établissement

VORICONAZOLE

Carte patient Risques phototoxicité/cancer de la peau

Gardez toujours cette carte sur vous

Quels sont les médicaments contenant du voriconazole ?

VFEND® (toutes formes/tout dosage) ou un médicament générique (le nom du médicament délivré par votre pharmacien ou prescrit par votre médecin est alors celui de la substance active (voriconazole) suivie du nom du laboratoire et du dosage)

Version 2 – 06/2025

Risques de phototoxicité et de cancer de la peau au cours du traitement

Il existe un risque faible de développer un cancer de la peau (Carcinome Epidermoïde Cellulaire [CEC]) sous voriconazole.

Pendant toute la durée du traitement, afin de limiter le risque de phototoxicité (réaction toxique entre le médicament et les rayons du soleil) et de cancer :

- 1 Eviter l'exposition directe au soleil,
- 2 Utiliser une crème solaire ayant un indice de protection (IP) élevé 50,
- 3 Protéger votre peau du soleil en la couvrant par des vêtements.

Ces précautions s'appliquent également aux enfants.

Contactez immédiatement votre médecin en cas de coup de soleil ou de réaction cutanée malgré les précautions prises.

Vous devez aussi contacter votre médecin si vous constatez des anomalies de votre peau pouvant évoquer une phototoxicité ou un CEC

Signes et symptômes de phototoxicité ou cancer de la peau :

- éruption cutanée,
- cloques apparaissant sur votre peau,
- douleur osseuse.

Respectez toutes les visites de suivi programmées par votre médecin pour réaliser les analyses

de sang et les examens dermatologiques.

A chaque visite, **avertissez votre médecin** si vous prenez **d'autres médicaments/produits**, car ce risque peut être aggravé par d'autres médicaments qui sensibilisent la peau à la lumière du soleil, comme le méthotrexate par exemple (pour la liste des médicaments concernés, lisez la notice patient, paragraphe 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ce médicament ?)

